

Projet pédagogique IBODE :

« Un projet pour et avec les étudiants et toutes les parties prenantes »

2025-2026

Sommaire

Préambule.....	3
1. Le contexte de la formation	4
1.1. La présentation de la structure.....	4
1.2. L'équipe pédagogique	4
1.2.1. La présentation de l'équipe	4
1.2.2. La démarche continue de formation des formateurs.....	5
1.3. La finalité de la formation d'IBODE	6
1.4. Le métier et la formation d'IBODE.....	6
1.5. Le contexte spécifique des besoins de formations	7
1.5.1. Deux écoles d'IBODE en région Centre Val De Loire	7
1.5.2. Une profession en constante évolution.....	8
1.5.3. Le bloc opératoire au cœur de la démarche qualité-gestion des risques des établissements.	8
1.6. Les valeurs du projet pédagogique	9
1.7. Les principes pédagogiques.....	9
2. Les spécificités de l'école d'IBODE du CHRU de Tours.....	11
2.1. Les choix pédagogiques	11
2.1.1. La formation en interprofessionnalité.....	11
2.1.2. Le développement de la simulation et la numérisation	12
2.1.3. L'accompagnement individualisé des étudiants.....	13
2.1.4. De l'analyse de situation à l'analyse de pratiques pour une démarche réflexive	13
2.1.5. La démarche de recherche	14
2.1.6. La veille professionnelle	15
2.2. L'utilisation des TICE	15
2.3. La participation de l'école d'IBODE à l'espace éthique des écoles du CHU de Tours..	16
2.4. Une nouvelle perspective : intégrer l'approche Erasmus sur l'école d'IBODE	16
3. L'ingénierie de formation	17
3.1. L'alternance intégrative	17
3.2. Le déroulé de formation	17
3.3. L'enseignement théorique.....	18
3.4. L'enseignement en milieu professionnel.....	19
3.5. L'évaluation des unités d'enseignement.....	21
3.6. L'évaluation des unités d'enseignement.....	21
4. L'offre de formation continue	23
5. L'évaluation du projet de formation.....	24
Conclusion	24
Textes réglementaires récents relatifs à la formation et à la profession d'IBODE	25
Annexe 1 : Annexe III du référentiel de formation de l'arrêté du 27 avril 2022.....	26
Annexe 2 : Les déroulés de formation 2^{ème} année 2022-2024 et 1^{ère} année 2023-2025	27
Annexe 3 : Les 9 engagements pour la qualité de vie des stagiaires paramédicaux.....	28

Afin de faciliter la lecture de ce document, le masculin générique est employé pour désigner les personnes, il a valeur de féminin et de masculin.

Préambule

Le projet pédagogique de l'école d'infirmiers de bloc opératoire diplômés d'État (IBODE) du CHU de Tours est un document réglementaire destiné en première intention aux étudiants. Il a pour objet de définir les orientations et les modalités de la formation d'IBODE afin que chaque étudiant s'en serve de référence et de guide pour construire son parcours de formation et asseoir son projet professionnel. Ce projet est également destiné à l'ensemble des parties prenantes : les bénéficiaires, les financeurs, l'équipe pédagogique et l'ensemble des professionnels qui contribuent à la formation théorique, pratique et clinique sur l'école et en stage.

L'ambition du projet pédagogique de l'école du CHU de Tours est de former des professionnels autonomes et réflexifs, en capacité de s'adapter aux nouvelles normes du travail attendues dans les blocs opératoires. Autour de cette ambition, l'équipe se mobilise et place toute son attention et son énergie pour répondre aux besoins des usagers de notre système de santé.

Dans le respect du cadre réglementaire de l'arrêté du 27 avril 2022 relatif à la formation conduisant au diplôme d'État d'infirmier de bloc opératoire, ce projet repose sur le principe que l'étudiant en formation d'IBODE est un adulte ayant déjà acquis des ressources et développé certaines compétences. La formation d'IBODE est une étape clé dans le parcours de professionnalisation de chaque étudiant s'inscrivant non seulement dans une dimension collective mais encore dans une démarche individuelle (Wittorski, 2009)¹. Elle s'inscrit dans un parcours de formation initiale sous statut d'étudiant ou d'apprenti ou dans un parcours de formation tout au long de la vie.

Le Diplôme d'Etat (D.E.) d'IBO est désormais enregistré au niveau 7 du cadre national des certifications professionnelles par France compétences (2023)². Il est délivré par l'Université de Tours accréditée par arrêté du ministre chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche.

¹ Wittorski, R. (2009). Le développement professionnel: quels indicateurs?. *Questions vives*. Vol.5 n°11. file:///Users/cidaliamoussier/Downloads/questionsvives-632.pdf

² France Compétences (2023). Répertoire national des certifications professionnelles - DE - Infirmier de bloc opératoire. France Compétences. <https://www.francecompetences.fr/recherche/mcp/37228/#ancre6>

1. Le contexte de la formation

1.1. La présentation de la structure

La capacité d'accueil de l'école d'IBODE du CHU de Tours est de 25 étudiants par promotion avec une rentrée qui s'effectue annuellement depuis septembre 2022.

L'école d'IBODE est intégrée aux écoles du CHU de TOURS qui regroupent 10 écoles et instituts de formation et un centre de formation des apprentis. Elle est adossée au CHU de Tours, premier établissement de la région Centre Val de Loire en nombre d'hospitalisations, assurant 48.21% des séjours hospitaliers du département (Chiffrés clés 2022)³ et une forte activité opératoire avec 30 946 interventions chirurgicales dont 387 interventions sur le robot chirurgical dans différentes disciplines chez l'adulte et l'enfant, et 250 greffes d'organes (transplantations rénales, hépatiques et cardiaques). 45.83% de l'activité de chirurgie se fait en ambulatoire. Il est également l'établissement support pour le Groupement Hospitalier de Territoire (GHT) Touraine-Val de Loire, qui comprend 36 établissements associés et parties dont 3 établissements disposant de plateaux techniques accueillant des blocs opératoires multipliant et diversifiant l'offre de stages pour les étudiants.

Les principales missions de l'école d'IBODE sont de :

- Former des IBODE polyvalents en secteur interventionnel quelle que soit la discipline chirurgicale et en secteur associé tels que la stérilisation, l'hygiène, l'endoscopie digestive
- Accompagner les IBODE dans l'acquisition de nouvelles compétences techniques (stages spécialisés, en particulier en radiologie interventionnelle) et non techniques (apprendre à transmettre ses connaissances et son savoir-faire aux apprenants et aux nouveaux arrivants via les apports sur le tutorat)
- Assurer la formation continue des professionnels IBODE via notamment la VAE et les mesures Transitoires afin de répondre aux besoins du métier et des employeurs et de contribuer aux attentes des usagers.

1.2. L'équipe pédagogique

1.2.1. La présentation de l'équipe

Une directrice des soins, en responsabilité de l'école :

Mme Christine GIRAUT

Un représentant de l'université partenaire :

³ CHRU Tours. (2022). Chiffres clés 2022. [CHRU-ChiffresCles-2022.pdf](https://www.chru-tours.fr/IMG/pdf/CHRU-ChiffresCles-2022.pdf)

M. le Professeur Medhi OUAISI. Professeur des Universités - Praticien Hospitalier, chirurgie digestive, oncologique et endocrinienne, transplantation hépatique. Enseignant chercheur de l'Université de Tours.

- Un conseiller scientifique médical :

M. le Professeur Hubert LARDY. Professeur des Universités - Praticien Hospitalier, chirurgie viscérale et plastique, hôpital Clocheville de Tours.

- Une assistante administrative :

Mme Claire GAUTHIER GALLET (80%).

- Deux cadres de santé formateurs avec un niveau master :

Mme Alexandra THIBAUT (100%)

Master 1 – Sciences, Ingénierie et Management de la Santé – *ISSBA ANGERS*
Master 1 – Education, Enseignement, Formation et Management dans le champ de la santé – *ISCEA – UCO ANGERS*

M. Yannis FORT (100 %)

Master 2 - Management Éthique et Formation en Santé – *Faculté des Sciences Humaines et Sociales de l'université de Tours*

L'ensemble de l'équipe bénéficie de temps d'ingénieur pédagogique, de référent Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement (TICE), d'un informaticien, d'un référent documentaliste, des coordinations des stages, de la simulation, de la démarche qualité de l'offre de formation et de deux référents handicap mutualisés avec toutes les filières du site des écoles du CHU de Tours.

Dans une visée d'ancrer la formation dans la réalité quotidienne de l'exercice d'IBODE, l'école d'IBODE du CHU de Tours sollicite des intervenants extérieurs, tous professionnels de santé des différents secteurs de chirurgie des établissements de santé publics et privés du territoire élargi.

1.2.2. La démarche continue de formation des formateurs

Les formateurs s'inscrivent dans une démarche de formation continue individualisée et collective le cas échéant et de veille professionnelle en adéquation avec le projet pédagogique de l'école prenant en considération l'avenir de la profession sur le plan des nouvelles technologies chirurgicales, des responsabilités et de la formation. Ces différents sujets sont abordés dans le cadre des journées organisées par l'Association des Enseignants et des Écoles d'Infirmier de Bloc Opératoire (AEEIBO) à laquelle l'école d'IBODE du CHU de Tours adhère.

Chaque formateur participe aux différents congrès organisés, entre autres, par les associations IBODE, afin de se tenir informé des évolutions majeures dans les différentes disciplines chirurgicales.

Les formateurs ont accès au formations proposées au plan de formation continue du CHRU de Tours.

1.3. La finalité de la formation d'IBODE

La finalité de la formation IBODE s'inscrit dans une dynamique d'évolution du métier avec une préoccupation constante de la personne soignée et de la qualité de sa prise en charge. Dans un contexte socio-économique mettant en avant la notion de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) pour l'employeur, il s'agit aujourd'hui :

de former des professionnels IBODE réflexifs, autonomes, affirmés, responsables et adaptables aux situations de travail et aux changements pour maintenir le niveau de compétence requis au regard de l'évolution des besoins.

Pour cela, les étudiants sont accompagnés dans les différentes étapes de leur formation, ce qui leur permet de pouvoir analyser et réfléchir sur leurs pratiques professionnelles. Ils acquièrent ainsi une méthodologie de travail et intègrent des connaissances, des savoirs faire et des savoirs être nécessaires à la réalisation de leurs activités dans les différentes spécialités chirurgicales, que ce soit en chirurgie conventionnelle, en chirurgie d'urgence ou en ambulatoire.

Les différents moyens mis à disposition pour atteindre le positionnement professionnel recherché sont de l'ordre de la relation. Elle vise à instaurer un climat de confiance au sein d'une formation où les vertus de l'erreur sont reconnues comme contributives à l'apprentissage. Au-delà de la relation et de la communication, se relier à l'autre passe par la connaissance de soi avant d'avoir la connaissance de l'autre, puis celle de la personne soignée.

1.4. Le métier et la formation d'IBODE

L'infirmier de bloc opératoire est un professionnel spécialisé expert, qui participe aux soins des personnes bénéficiant d'interventions chirurgicales, d'endoscopies ou d'actes techniques invasifs à visée diagnostique et/ou thérapeutique. Ses compétences sont mises en œuvre dans le cadre d'un exercice en équipe pluri-professionnelle, en secteur interventionnel quelle que soit la discipline chirurgicale, ou en secteur associé tel que la stérilisation, l'hygiène, l'endoscopie et la radiologie interventionnelle. Il prépare, organise et réalise des soins et des activités en lien avec le geste opératoire, en pré, per et post interventionnel. Dans son champ de compétences, il met en œuvre

toutes les mesures d'hygiène et de sécurité en tenant compte des risques inhérents à leur activité (France compétences, 2023)⁴.

La formation conduisant au DE d'IBO vise l'acquisition des connaissances et compétences nécessaires à l'exercice d'infirmier de bloc opératoire ainsi qu'à la maîtrise des attendus pédagogiques correspondant au grade universitaire délivré⁵. Le décret du 27 avril 2022 relatif aux modalités de délivrance du diplôme d'État d'infirmier de bloc opératoire et à l'attribution du grade de master, précise les modalités de délivrance du DE d'IBO et confère le grade de master à ce diplôme.

La formation d'IBODE est accessible par :

- La formation initiale, d'une durée de 20 mois répartis sur deux années universitaires est ouverte à des infirmiers (IDE) dès l'obtention du DE (arrêté du 28 janvier 2020). Elle l'est également, par dérogation aux articles 8 à 12 de l'arrêté du 27 avril 2022 relatif aux modalités de délivrance du diplôme d'état d'infirmier de bloc opératoire et l'attribution du grade de master et dans la limite de 5% de la capacité d'accueil, aux personnes titulaires du diplôme d'état de sage-femme, aux étudiants ayant validé la troisième année du deuxième cycle des études médicales, aux titulaires d'un DE d'infirmier et d'un diplôme reconnu au grade de master. Cette formation initiale peut être réalisée sous statut d'étudiant ou par apprentissage (Légifrance, 2022).
- La formation continue professionnelle sera ouverte aux personnes inscrites dans un processus de validation des acquis de l'expérience (VAE)⁶.

Selon les voies d'accès, l'école d'IBODE du CHU de Tours accompagne les professionnels de santé ayant fait le choix de cette spécialisation et souhaitant obtenir un DE d'IBO. Son objectif principal est de former des professionnels aux trois rôles attendus pour la spécificité de cette fonction, à savoir celui de circulante, d'instrumentiste et d'assistant chirurgical en bloc opératoire et secteurs associés.

1.5. Le contexte spécifique des besoins de formations

1.5.1. Deux écoles d'IBODE en région Centre-Val De Loire

Dans la région Centre-Val De Loire, deux écoles assurent la formation d'IBODE : l'école d'IBODE de l'institut de formation des professions de santé du CHU de Tours et l'école IBODE de l'institut de formations paramédicales du CHU d'Orléans. Dans le cadre de la réingénierie de la formation et de son universitarisation, la délivrance du diplôme d'État d'IBODE est assurée par une université

⁴ France Compétences (2023). Répertoire national des certifications professionnelles - DE - Infirmier de bloc opératoire. France Compétences. <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37228/#ancre6>

⁵ Article D. 636-83 du Code de l'Éducation, 2022

⁶ Pasquier, L. (2009). *La validation des acquis de l'expérience, carrefour d'enjeux multiples*. In L'abc de la VAE. Erès.

accréditée, celle de Tours qui détient la composante santé. Un dossier d'accréditation commun aux deux écoles a été déposé en juillet 2023 puis validé par le ministère compétent afin que les deux écoles puissent assurer une rentrée annuelle à partir de septembre 2023 pour répondre aux besoins des établissements de santé.

1.5.2. Une profession en constante évolution

La formation d'IBODE s'ajuste à une profession en pleine mutation imposant une adaptabilité liée aux évolutions technologiques, aux exigences de la certification des établissements de santé de la HAS, à la prise en charge opératoire souvent complexe des patients et à la nécessité d'échanges au sein d'une équipe pluriprofessionnelle.

L'IBODE est désormais un professionnel spécialisé dans le champ opératoire, formé à la qualité-gestion des risques et un collaborateur reconnu du chirurgien. Le décret n°2015-74 du 27 janvier 2015 relatif aux actes infirmiers relevant de la compétence exclusive des IBODE lui permet d'agir sur protocole et/ou de participer activement en présence du chirurgien à des actes chirurgicaux. Pour cela, il est nécessaire qu'il reçoive l'enseignement spécifique, délivré en école d'IBODE, qui lui permettra d'acquérir les compétences indispensables pour exercer les trois rôles de l'IBODE (rôle de circulant, d'instrumentiste et d'assistant chirurgical).

1.5.3. Le bloc opératoire au cœur de la démarche qualité-gestion des risques des établissements

Le plateau technique du bloc opératoire est une zone identifiée à risques nécessitant d'adopter une réelle politique de qualité et gestion des risques. La certification des établissements de santé de la Haute Autorité de Santé (HAS) porte notamment sur la gestion des risques au bloc opératoire. Les experts visiteurs ont, entre autres critères d'évaluation d'établir le taux d'infirmiers de bloc opératoire diplômés IBODE dans ce secteur, mais aussi de s'assurer d'une utilisation adaptée de la check-list opératoire, en complémentarité avec les infirmiers anesthésistes diplômés d'État (IADE). Aussi, les différents professionnels qui y interviennent doivent impérativement être acculturés à cette démarche. La démarche de gestion des risques est intégrée depuis plusieurs années dans la formation IBODE de l'école et prévue dans le nouvel arrêté de formation de 2022 dans le troisième bloc de compétences.

L'IBODE occupe une place prépondérante dans l'organisation en amont, en pré, per et post, péri-opératoire pour prévenir ces risques. L'apprentissage des différents outils de gestion des risques par les méthodes ALARM ou ORION favorise l'identification et le traitement des dysfonctionnements. Le Comité de Retour d'Expérience (CREX) permet d'ancrer la démarche qualité dans sa globalité. L'IBODE possède la légitimité pour organiser et planifier les activités en fonction des compétences

et des disponibilités de salle et de matériel. Il facilite et sécurise le travail en coopération avec les différents acteurs. Il est force de proposition d'actions d'amélioration continue de la qualité.

1.6. Les valeurs du projet pédagogique

Le projet pédagogique de l'école d'IBODE s'appuie sur les valeurs portées par le CHU de Tours (Respect, Ambition collective, Esprit d'équipe, Loyauté) et celles des écoles du CHU de Tours (Respect, Responsabilité, Authenticité, Cohérence, Équité) dont la valeur commune est le respect. À cette valeur commune et fondamentale, l'équipe associe deux autres valeurs : la solidarité, la bienveillance. Ces valeurs portées par l'équipe reconnaissent à chaque apprenant une manière de penser et d'agir singulière, dans un contexte d'exigence et de conformité aux règles de bonnes pratiques et de déontologie professionnelle.

La solidarité	La bienveillance
<p>La solidarité est une valeur au cœur des relations humaines.</p> <p>La solidarité renvoie à la solidité, « car rien n'est plus solide que le lien interhumain qui fait partie de l'équipement génétique de l'être de l'homme » (Chappuis, 1999), à l'éthique qui « incite chacun à être responsable de lui-même et des autres » et à la responsabilité.</p>	<p>La bienveillance est une valeur éthique qui se définit comme la capacité à se mettre dans une disposition favorable à l'autre avec la mise à l'écart de tout a priori. Faire preuve de bienveillance exige d'une part d'instaurer une relation de confiance réciproque entre formateur et formé, d'autre part d'aider l'étudiant dans sa réflexion dans des moments de doute.</p>

Ces valeurs sous-tendent une conception de l'étudiant, du formateur et de la formation. L'incarnation des valeurs professionnelles et pédagogiques par le cadre formateur participe à la construction d'une éthique professionnelle.

1.7. Les principes pédagogiques

Les principes pédagogiques choisis favorisent les conditions d'un conflit socio-cognitif facilitant la construction d'une identité professionnelle et l'élargissement de son système de représentation. Ils tiennent compte :

- Du potentiel et des possibilités d'évolution des étudiants
- De la progression des étudiants dans leur manière d'acquérir les compétences
- De l'individualisation du parcours de formation de chaque étudiant

- De l'accompagnement des étudiants dans leur projet.

Dans cette dynamique, des postures pour l'étudiant et le formateur sont attendues.

Une posture d'étudiant favorisant l'apprentissage.

L'étudiant développe une posture d'apprenant : investi, impliqué, acteur de sa formation, ayant envie d'apprendre, d'agir ou de réagir adoptant une attitude, un comportement, une disposition d'esprit lui permettant d'accepter les critiques constructives, de se remettre en question et de s'auto-évaluer.

Une posture du cadre formateur s'appuyant sur les postulats que l'étudiant est en capacité de progresser et que l'accompagnement qu'il met en œuvre favorise l'acquisition par l'étudiant d'une posture professionnelle d'IBODE.

Le cadre formateur considère l'étudiant en lui accordant une attention singulière et bienveillante. Le formateur valorise les acquis, les dispositions particulières de celui-ci, et il met en place les conditions de la réussite en créant un environnement propice à l'apprentissage avec un accueil et une intégration de qualité, un soutien au-bien être étudiant, une évaluation et un suivi régulier pour permettre à l'étudiant de se situer et de progresser. C'est la combinaison de ces modalités qui permet au formateur de créer un environnement d'accompagnement global et efficace, augmentant ainsi les chances de réussite de l'étudiant.

2. Les spécificités de l'école d'IBODE du CHRU de Tours

2.1. Les choix pédagogiques

Les choix pédagogiques de l'école d'IBODE du CHU de Tours s'inscrivent dans le projet des écoles du CHU de Tours et dans les grandes orientations du projet pédagogique partagé du GHT Touraine-Val de Loire. Ils s'imbriquent les uns aux autres pour répondre à la finalité de la formation.

2.1.1. *La formation en interprofessionnalité*

L'article 19 de l'Arrêté du 27 avril 2022 relatif à la formation conduisant au diplôme d'État d'infirmier de bloc opératoire dispose que « les enseignements théoriques et pratiques peuvent être mutualisés,..., avec d'autres écoles du même groupement, y compris avec d'autres formations en santé paramédicales » (Légifrance, 2022).

Depuis plus de six ans certains enseignements ont été plus particulièrement développés au sein de l'école d'IBODE avec l'école d'IADE et notamment par la mise en œuvre d'atelier de simulation communs ; les IADE étant des partenaires privilégiés dans l'acte opératoire. Différentes interventions sont également mutualisées entre les écoles de Tours et d'Orléans, en particulier celles qui concernent les apports sur la chirurgie cardiaque.

Par ailleurs, et dans le cadre de la formation radioprotection des personnes exposées aux rayonnements ionisants à des fins médicales destinée aux infirmières de bloc opératoire diplômée d'État, en application de la décision n° 2019-DC-0669 de l'Autorité de Sureté Nucléaire du 11 juin 2019 modifiant la décision n° 2017-DC-0585 du 14 mars 2017, l'école d'IBODE a développé une mutualisation des enseignements théoriques et de simulation avec l'Institut de Formation des Manipulateurs en Électroradiologie Médicale (IFMEM) des écoles du CHU de Tours.

La validation de cette formation de radioprotection est obligatoire pour tous les IBODE exerçant au sein du bloc opératoire. Recevoir cet apport au cours de la formation permet non seulement aux étudiants de pouvoir accéder à tout type d'intervention utilisant des rayonnements ionisants dans différents terrains de stages mais aussi aux employeurs d'affecter directement les personnes sur des blocs opératoires utilisateurs de ce type de matériel.

2.1.2. Le développement de la simulation et la numérisation

La simulation en santé, selon la définition de la Haute Autorité de santé (HAS)⁷, correspond à « l'utilisation d'un matériel (mannequin ou simulateur procédural) de la réalité virtuelle ou d'un patient standardisé, pour reproduire des situations ou des environnements de soins, pour enseigner des procédures diagnostiques et thérapeutiques et permettre de répéter des processus, des situations cliniques ou des prises de décisions par un professionnel ou une équipe ».

Au sein des écoles du CHU de Tours, un bloc opératoire de simulation est dédié aux étudiants IBODE et IADE. Celui-ci représente à l'identique le contexte de leur lieu d'exercice.

Simulation procédurale, mise en situation par jeux de rôles, et simulation virtuelle sont les outils pédagogiques les plus utilisés lors des enseignements pratiqués. Les scénarios travaillés se déroulent dans le cadre d'ateliers en apprentissage individuel ou en groupe. Cet apprentissage permet une analyse de pratiques et de comportements, guidés par la réflexivité sur, en cours et à distance de l'action.

La simulation procédurale est employée pour travailler les gestes chirurgicaux de base et acquérir une gestuelle adaptée au cours d'une intervention en tant qu'assistant chirurgical (utilisation de peaux synthétiques pour les sutures chirurgicales ; coeliotrainer pour reproduire l'environnement de l'intervention et apprendre à aider le chirurgien ; mise en œuvre des gestes d'assistance chirurgicale complexe sur modèle animal ...). Ces méthodes permettent un apprentissage par la répétition de gestes dans une procédure, le plus souvent technique, et cela sans risque pour le patient. La simulation procédurale est également utilisée dans le cadre de l'installation et la mise en position chirurgicale du patient sur la table d'intervention (un étudiant joue le rôle du patient). Plusieurs types d'installation sont réalisés, en fonction de la spécialité chirurgicale concernée.

L'exercice de simulation permet de sensibiliser à l'utilisation d'équipements spécifiques hors présence du patient, comme par exemple l'utilisation d'un amplificateur de brillance en collaboration avec des manipulateurs en électroradiologie, dans un contexte de gestion des risques radio-induits.

La mise en situation par jeux de rôles renforce le développement de compétences techniques mais aussi des capacités de prendre des initiatives, de collaborer efficacement et d'influencer positivement la qualité des soins et le bien-être des patients. Ainsi, le développement d'une communication efficace permet aux futurs IBODE de prendre une position de leadership en lien avec leur préparation à un rôle professionnel évolutif.

⁷ HAS. (2012). Guide de bonnes pratiques en matière de simulation en santé. https://www.has-sante.fr/upload/docs/application/pdf/2013-01/guide_bonnes_pratiques_simulation_sante_guide.pdf

2.1.3. L'accompagnement individualisé des étudiants

Une individualité des parcours est réalisée, en fonction des expériences antérieures du professionnel, le parcours de stage est co-construit avec le référent pédagogique responsable.

Pour l'école IBODE du CHU de TOURS, le suivi est un temps pédagogique qui recouvre des temps collectifs et individuels. Le suivi pédagogique individualisé facilite :

- L'évolution de l'apprentissage ;
- L'élaboration du projet professionnel ;
- L'élaboration et le questionnement du projet professionnel ;
- La validation de stages.

Il constitue une étape fondamentale de centration sur l'étudiant pour :

- L'accompagner dans son parcours ;
- L'aider à transférer ses acquis vers la professionnalisation ;
- L'accompagner dans l'analyse de ses expériences.

Il requiert une écoute attentive de l'expression singulière du vécu de formation de l'étudiant empreinte de bienveillance et de neutralité. Lors du suivi pédagogique, le formateur responsable de l'étudiant effectue le bilan des compétences acquises par celui-ci.

L'équipe pédagogique accorde une attention particulière à l'affectation des stages et déploie un suivi renforcé dans l'acquisition des compétences pour les étudiants post IFSI afin de favoriser leur intégration dans les équipes pluridisciplinaires des blocs opératoires.

De plus, l'accompagnement individualisé intègre la prise en compte des situations de handicap compatibles avec l'exercice du métier d'IBODE. Le suivi des apprenants à besoins spécifiques est assuré par les cadres formateurs en collaboration avec les référentes handicap des Ecoles du CHRU de Tours dans :

- La co-construction des solutions d'aménagement des cours, des évaluations et des terrains de stage en lien avec le service de santé étudiant (SSE) ou le service de santé au travail (SST) sous réserve de compatibilité avec la réglementation liée au référentiel de formation
- L'acquisition d'équipements adaptés à des handicaps de natures différentes
- L'accompagnement des formateurs afin de mieux répondre aux besoins spécifiques de ces étudiants.

2.1.4. De l'analyse de situation à l'analyse de pratiques pour une démarche réflexive

L'analyse de pratiques (APP) est une démarche collective de réflexion sur les pratiques à partir d'expériences vécues sur le lieu de stage. Cette pratique collective passe par une démarche

réflexive qui vise à rendre intelligible pour soi-même et pour les autres membres du groupe l'expérience vécue. L'analyse de pratiques a une double fonction :

Une fonction pédagogique avec l'utilisation d'outils conceptuels servant à expliquer et réorganiser des schèmes d'actions utilisés en situation, à formaliser les savoirs pratiques issus de l'expérience.

Une fonction théorique avec la production de savoirs sur la pratique par une recherche sur les processus et leur fonctionnement.

L'expérience de cette activité pédagogique permet de positionner les savoirs théoriques et expérientiels comme éléments incontournables de la pratique d'IBODE.

L'objectif du dispositif est de mettre en cohérence des savoirs à partir de l'analyse d'une situation pour construire les compétences requises pour l'exercice professionnel. Il s'agit alors de travailler à partir de situations complexes porteuses de sens et susceptibles d'apporter des réponses aux problèmes que se posent les étudiants.

Utilisée dans différentes formations paramédicales, la démarche ou la pratique réflexive permet à l'étudiant de réfléchir et de s'évaluer lors des situations professionnelles qu'il rencontre. Ainsi, cette démarche s'organise de différentes manières au cours du cursus de formation, soit :

En stage, par une réflexion en cours d'action sur les situations que l'étudiant rencontre, il utilise alors ses expériences qu'il analysera pour améliorer sa pratique, lors de phases d'analyse réflexive avec les professionnels participant à son encadrement au cours du stage ainsi qu'avec son tuteur de stage.

En formation, par une réflexion à distance de l'action (ou réflexion « sur »), à l'occasion de travaux de groupes d'APP, mis en place lors des retours de stages. Ces ateliers réflexifs, à thématiques spécifiques permettent la mise en commun d'expériences, de connaissances et de savoirs divers, constituant ainsi une émulation et une dynamique de groupe par le partage.

2.1.5. La démarche de recherche

Elle se décline en deux Unité d'enseignements : UE Recherche et UE mémoire.

L'UE Recherche se compose d'enseignements théoriques et d'un stage de recherche en groupe effectué au CHU de Tours, sous la direction du responsable universitaire de la formation IBODE. Il se valide par la présentation d'un rapport synthétique faisant l'objet d'une soutenance devant un jury.

Les deux dernières promotions d'étudiants ont réalisées dans recherches sur les thèmes suivants :

- « Etude sur l'impact des modalités de fermeture cutanée après rétablissement de continuité d'une iléostomie ou colostomie »
- « Etude sur la prise en charge des drainages biliaires au cours d'une cholecystectomie »
- « Intérêt de la fermeture des orifices de trocarts en chirurgie bariatrique mini-invasive »

L'UE Mémoire

Au cours du quatrième semestre, les étudiants soutiennent un mémoire sous la responsabilité d'un directeur de mémoire, désigné par le référent universitaire de l'unité d'enseignement recherche en concertation avec le directeur de l'école, sur proposition de l'équipe pédagogique. Le sujet du mémoire est proposé par l'étudiant et validé par le référent universitaire de l'unité d'enseignement recherche.

Quelques exemples de sujets validés /

- « La simulation en santé : un outil pédagogique pour développer la gestion des urgences vitales au bloc opératoire »
- « *Qualité de réalisation du pansement post-opératoire et compétences professionnelles des infirmiers »
- « Le développement et le maintien des compétences des IBODE sur les prélèvements multi-organes »

La démarche de recherche est un des axes forts de la formation qui a pour objectif d'accompagner l'étudiant dans l'élaboration de ce mémoire à partir d'une situation problème: « Ensemble structuré des caractéristiques communes incontournables de toutes les situations problèmes de la même famille et qui permettent de dire qu'elles ont un socle commun de niveau plus ou moins équivalent » (Parent & Jouquan, 2013)⁸.

Cette réflexion professionnelle permet de construire un corpus de connaissances théoriques et conceptuelles et de se confronter aux méthodes d'investigation. La soutenance face à un jury universitaire et de professionnels favorise la posture d'apprenti chercheur soucieux de proposer des éléments de réponses aux besoins en santé des personnes ou groupes de personnes. Cette démarche s'accorde avec le processus d'universitarisation intégrant la formation IBODE dans le système LMD (Licence-Master-Doctorat). Des concours régionaux et nationaux (CEFIEC...) soulignent et récompensent les travaux de recherche novateurs en renforçant ainsi le positionnement de la recherche infirmière dans le système de santé. Un cahier des charges spécifique au mémoire figure dans la fiche relative à l'unité d'enseignement « Mémoire » à l'annexe III de l'arrêté du 27 avril 2022.

⁸ Parent F. et Jouquan J. (dir.) (2013). *Penser la formation des professionnels de la santé. Une perspective intégrative*. De Boeck, coll. « Pédagogies en développement ». <https://doi.org/10.4000/rechercheformation.2276>

1.5.6. La veille professionnelle

Compte tenu de l'évolution des techniques chirurgicales, de la technologie, des recommandations, de la législation, des besoins des structures de soins, une nécessaire adaptation constante des professionnels est requise.

Ainsi, l'école d'IBODE de Tours développe chez les étudiants la curiosité intellectuelle et la capacité à questionner les pratiques pour les rendre pertinentes au regard de l'évolution des besoins. L'objectif de cette formation est de promouvoir des professionnels performants, capables de s'adapter aux nouvelles exigences de la profession relatives aux évolutions technologiques, socio-économiques et politiques.

L'école de Tours leur offre la possibilité de participer à des congrès professionnels au niveau régional ou national amène ainsi à une prise de conscience sur la nécessité d'actualiser ses connaissances et de partager en équipe leurs découvertes et leurs observations. En tant que futurs professionnels IBODE, ils peuvent ainsi prendre connaissance des différentes possibilités de formation continue et répondre aux exigences relatives au développement professionnel continu des professionnels de santé paramédicaux. (Légifrance, 2011).

2.2. L'utilisation des Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement (TICE)

Les technologies de l'information de la communication sont intégrées et mobilisées au quotidien dans la formation d'IBODE. L'enseignement en ligne a de nombreux avantages comme la « flexibilité et l'accessibilité ». Elles donnent la possibilité aux étudiants

- de travailler à leur rythme
- d'approfondir leurs connaissances selon leurs besoins
- de revenir sur les savoirs acquis de manière dynamique
- et de faire la preuve de leurs acquisitions grâce aux tests d'auto-évaluation.

Elles nécessitent, d'une part de s'assurer auprès des étudiants des conditions favorables d'apprentissage à distance, et d'autre part, elles requièrent le suivi de la progression de l'étudiant par le formateur. Elles modifient le travail du formateur dans son rapport à l'enseignement.

Cette méthode pédagogique favorise la co-construction en permettant la clarification de certains éléments de contenus par leurs pairs. Soumis à la validation des formateurs, il sera ensuite utilisé, comme support de révisions, sur la plateforme d'environnement numérique de travail.

L'enseignement théorique peut être réalisé à distance, réglementairement dans la limite de 50 % de la durée totale de la formation théorique. Il est réalisé sous forme de cours magistraux, de travaux

dirigés ou de travaux pratiques en petits groupes permettant l'apprentissage progressif des gestes et techniques nécessaires à l'acquisition des compétences.

Pour exemple de déclinaison dans la formation, 19% des temps d'enseignements / travaux sont réalisés en distanciel en E-Learning pour l'UE Anglais et partiellement pour la radio protection. Une visioconférence en distanciel est organisée pour le cours de méthodologie de recherche quantitative. De la même manière, du temps est dédié à la réalisation de TD et du mémoire.

2.3. La participation de l'école d'IBODE à l'espace éthique des écoles du CHU de Tours

Depuis 2021 la réflexion engagée sur la constitution d'un espace éthique au sein des différentes filières des écoles du CHU de Tours a abouti à sa création en mars 2022. Cet espace éthique a pour visée de susciter le questionnement éthique dans le champ de la pédagogie. Ses principales missions sont de :

- Constituer un corpus de réflexion sur les questions éthiques en pédagogie
- Identifier les problématiques éthiques rencontrées par les formateurs
- Émettre des avis consultatifs ou recommandations générales à partir d'études de cas ou de thématiques diverses
- Consolider la culture éthique des instituts de formation dans la pédagogie par des réflexions transdisciplinaires.

L'équipe est membre de cet espace et peut proposer des situations à analyser sous cet angle.

2.4. Une nouvelle perspective : intégrer le programme Erasmus

A l'instar de l'IFSI des Écoles du CHU charté Erasmus depuis 2019, l'école d'IBODE a l'ambition d'intégrer le programme Erasmus. Un dossier a été déposé en juillet 2023.

3. L'ingénierie de formation

3.1. L'alternance intégrative

La formation d'IBODE s'inscrit dans un dispositif d'alternance intégrative garantissant une formation professionnalisaante et universitaire. L'alternance intégrative est un dispositif dans lequel les liens entre différents lieux de formation sont assurés par les expériences mutuelles dans chacun de ces derniers (Geay, 1998)⁹. Il existe une interaction entre les savoirs théoriques et les savoirs pratiques que l'étudiant transforme en compétences professionnelles. Considéré comme un acteur au centre du dispositif, il bénéficie d'un accompagnement tout au long des étapes de sa construction identitaire. Il s'agit donc d'une étroite collaboration et coordination entre l'école, l'université et les établissements de santé offreurs de stages pour :

- Intégrer le projet de formation réalisé entre les différents partenaires en un seul projet porté par l'étudiant
- Mettre en phase l'apprentissage entre les milieux apprenants
- Accompagner les étudiants dans un travail réflexif sur l'expérience
- Participer à la construction de l'identité professionnelle
- S'ouvrir différemment à la recherche scientifique avec le soutien de l'université.

La formation d'une durée de 20 mois s'organise dans l'alternance d'enseignements théoriques (1085 heures) et d'enseignement clinique (1645 heures), entre l'école, les blocs opératoires et les secteurs associés (Annexe 1 : Annexe III du référentiel de formation).

À l'issue de la formation, l'IBODE devra être capable d'organiser et de dispenser des soins individualisés de qualité à tout opéré, dans le contexte psychosociologique de l'environnement opératoire et de se situer, d'agir comme partenaire dans le cadre du système de santé.

3.2. Le déroulé de formation

Le déroulé de formation basé sur l'arrêté de formation détermine l'alternance des périodes de formation à l'école d'IBODE et de stages afin de favoriser l'intégration et la transférabilité des différents apprentissages réalisés (enseignements théoriques, pratiques et cliniques).

Les semestres 1 et 2 laissent une place prépondérante aux enseignements théoriques. A l'inverse, les semestres 3 et 4 sont essentiellement dédiés aux stages pour permettre à l'étudiant de développer une posture professionnelle nécessaire à l'exercice du métier d'IBODE (Tableau 1).

⁹ Geay, A. (1998). *L'école de l'alternance*. L'Harmattan.

		Semestre 1		Semestre 2		Semestre 3		Semestre 4	
UE									
Théoriques et pratiques	11 Semaines	21 ECTS	14 Semaines	25 ECTS	3 Semaines	15 ECTS	3 Semaines	12 ECTS	
Stages	9 Semaines	9 ECTS	5 Semaines	5 ECTS	17 Semaines	17 ECTS	16 Semaines	16 ECTS	

Tableau 1 : La répartition semaines et ECTS entre les UE théoriques/pratiques et les stages

Pour la promotion 2024-2026, la formation a débuté le mardi 3 septembre 2024 et se terminera le vendredi 19 juin 2026 (Annexe 2 : Le déroulé de formation 2^{ème} année promotion 2022-2024).

Pour la promotion 2025-2027, la formation débutera le lundi 8 septembre 2025 et se terminera le vendredi 25 juin 2027 (Annexe 2 : Le déroulé de formation 2^{ère} année promotion 2023-2025).

A la fin du semestre 2, les étudiants reprennent temporairement leur activité chez leur employeur pour la période excédant les congés habituellement octroyés chez ce dernier. Le stage complémentaire si requis mentionné à l'article 28 est programmé par l'équipe pédagogique durant la période estivale universitaire.

3.3. L'enseignement théorique

Les enseignements théoriques sont articulés autour de cinq blocs de compétences, soit 9 compétences et comprennent 12 unités d'enseignement (UE) dont l'UE11 Optionnelle coconstruite avec les étudiants et l'UE12 Stage (Annexe 1).

L'organisation des UE théoriques et pratiques avec la répartition des ECTS est décrite dans le référentiel de formation (Annexe 1).

Les enseignements théoriques se déroulent sur le site des écoles du CHU de Tours en présentiel ou en distanciel sous différentes modalités : travaux dirigés, ateliers de simulation (TD), travaux de groupe (TG), travail personnel guidé (TPG), cours magistraux.

Les intervenants non médicaux sont identifiés par l'équipe pédagogique au regard de leurs expertises et compétences relatives au sujet traité.

Le choix des intervenants médicaux est réalisé en concertation avec le représentant universitaire. L'enseignement comprend la mise en œuvre des techniques complexes d'assistance chirurgicale au cours d'actes invasifs à visée diagnostique et/ou thérapeutique sur cochon en partenariat avec l'INRAE (Institut National de Recherche de l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement).

3.4. L'enseignement en milieu professionnel

Les attendus de l'arrêté du 27 avril 2022 relatif à la formation conduisant au DEIBO dans son article 20 dispose que « la formation en milieu professionnel comprend 47 semaines de stage à réaliser en milieu professionnel » (Légifrance, 2022) réparties sur quatre semestres (Tableau 3).

Semestre	Nombre de semaines	Discipline
Semestre 1	9 semaines de stage	- 5 semaines en bloc opératoire - 1 à 2 semaines en service d'hygiène hospitalière - 1 à 2 semaines en service de stérilisation - 1 à 2 semaines en secteur interventionnel (cardio hémodynamique, radio interventionnelle)
Semestre 2	5 semaines de stage	- 4 semaines en bloc opératoire - 1 semaine en poste de régulation au bloc opératoire
Semestre 3	15 semaines de stage	- 5 semaines + 6 semaines ou 11 semaines en bloc opératoire - 4 semaines de stage recherche
Semestre 4	18 semaines de stage	- 4 semaines + 5 semaines ou 9 semaines en bloc opératoire - 5 semaines + 4 semaines ou 9 semaines en bloc opératoire

Tableau 3 : La répartition des stages sur les quatre semestres

L'organisation des stages avec la répartition des ECTS (European Credits Transfer System en anglais, soit système européen de transfert et d'accumulation de crédits) est décrite dans le référentiel de formation (Annexe 1).

Les disciplines obligatoires définies dans ce référentiel sont respectées.

Six semaines minimum permettent à l'étudiant de réaliser des missions d'assistant chirurgical.

Les stages s'effectuent sur la base de 35 heures par semaine et dans un maximum de 10h par journée de stage. Les horaires varient en fonction des lieux d'accueil et des modalités d'apprentissage. Les horaires de nuit, de fin de semaine ou de jours fériés sont possibles dès lors que l'étudiant bénéficie d'un encadrement.

Le stage constitue un des temps forts de la formation qui s'inscrit dans l'alternance intégrative. Le choix des stages est co-construit avec l'étudiant et les établissements de santé.

Les étudiants sont invités dans un intérêt pédagogique à réaliser leurs stages dans différents types établissements (CH, CHU, établissements privés) et à s'inscrire dans une démarche de mobilité et d'autonomie dans leurs déplacements.

Pour garantir une offre de stage suffisante, l'école d'IBODE du CHU de Tours travaille en partenariat aussi bien avec des Centres Hospitaliers Régionaux Universitaires (CHRU), des Centres

Hospitaliers Régionaux (CHR), des Centres Hospitaliers (CH) que des établissements privés du territoire élargi.

Les stages proposés aux étudiants font l'objet d'une procédure d'agrément. Par définition, cette procédure doit garantir la qualité des stages en matière de formation pratique. La liste des stages qualifiant est approuvée par les membres de l'instance compétente pour les orientations générales de l'école.

Une convention de stage est signée entre l'apprenant, le directeur de l'école et la structure d'accueil en milieu professionnel ou, le cas échéant, le chirurgien ou la société d'exercice libéral de chirurgiens.

De plus, les conditions de stage s'appuient également sur la charte portant sur la qualité de vie des stagiaires paramédicaux (Annexe 3 : Charte « Les 9 engagements pour la qualité de vie des stagiaires paramédicaux »).

3.5. La validation des unités d'enseignement

La formation est organisée en quatre semestres valides par l'obtention de 120 ECTS conformément au référentiel de formation annexe III de l'arrêté du 27 avril 2022 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire (Annexe 1) :

73 ECTS sont liés aux unités d'enseignements théoriques et 47 ECTS liés à la formation en milieu professionnel.

La validation de chaque semestre s'obtient par l'acquisition de 30 ECTS.

Les modalités d'évaluation s'appuient sur les préconisations de l'arrêté du 27 avril 2022 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire. En fonction des UE, les modalités peuvent être individuelles ou en groupe, à partir d'un travail écrit ou oral. Les études de situation avec pratiques simulées sont privilégiées sur la compétence 3.

Le calendrier des évaluations est présenté aux étudiants en début de formation de manière à permettre aux étudiants d'anticiper leur organisation.

L'organisation des épreuves d'évaluation et des jurys semestriels est présentée à l'instance compétente pour les orientations générales de l'école au début de l'année universitaire et les étudiants en sont informés. En cas de non validation des épreuves, un rattrapage est organisé au plus tôt 15 jours après la délibération du jury semestriel sous la forme choisie par l'équipe pédagogique et selon les recommandations du représentant universitaire.

La validation des unités d'enseignement et l'attribution des crédits sont attestés par le jury semestriel présidé par le directeur de l'école conformément à l'arrêté de formation.

Le diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire est délivré par l'Université de Tours à l'issu d'un jury conformément à l'arrêté de formation.

3.6. La validation des unités d'enseignement cliniques

Dans chaque stage, les professionnels du lieu de stage proposent la validation totale ou partielle des compétences et renseignent la feuille d'évaluation par une argumentation précise et factuelle.

La validation des stages par attribution d'ECTS est réalisée en référence à l'article 27 de l'arrêté du 27 avril 2022.

Un document interactif a été créé en coopération avec l'ingénieur pédagogique de l'IFPS venant expliquer les conditions de validation des critères d'évaluation des compétences en milieu professionnel. Au début de chaque année universitaire, ce document est envoyé par mail à l'encadrement des blocs opératoires. Celui-ci est également présenté aux étudiants par l'équipe pédagogique avant le premier départ en stage.

Un port folio permet à l'étudiant d'autoévaluer l'acquisition de ses compétences et de réaliser avec son tuteur un bilan de mi-stage.

Les visites de stage auprès des étudiants, organisées sur les 4 semestres universitaires de formation, permettent à l'équipe pédagogique d'établir et maintenir des contacts privilégiés avec les tuteurs de stage. Ceux-ci favorisent des échanges constructifs sur l'encadrement pédagogique des étudiants en milieu professionnel.

Le responsable pédagogique et le formateur de l'école, référent du suivi pédagogique de l'étudiant, prennent connaissance des indications portées sur ce support d'évaluation, pour proposer au jury semestriel, défini à l'article 26, l'attribution des ECTS liés aux stages ou un complément de stages ou la réalisation d'une nouvelle période de stages. Dans ce cas, les modalités du complément ou de la nouvelle période de stages sont définies par l'équipe pédagogique. Cette proposition prend en compte le niveau de formation de l'étudiant et se fonde sur sa progression dans son parcours de professionnalisation et l'acquisition des compétences.

4. L'offre de formation continue

L'école d'IBODE du CHU de Tours échange régulièrement avec les professionnels de terrain afin de réfléchir ensemble à ce qui pourrait être mis en place pour répondre aux besoins effectifs de formation des personnels infirmiers de bloc opératoire, et ce notamment dans le cadre des actions de formation continue prévues au titre du développement professionnel continu des professionnels paramédicaux (Légifrance, 2011).

Les formations proposées par l'école d'IBODE du CHU de Tours répondent aux besoins de formation des IDE et des IBODE qui se doivent d'actualiser régulièrement leurs connaissances ou de renforcer leurs compétences.

- Former les IDE à leur prise de fonction en bloc opératoire, une des formations les plus recherchées (Formation d'adaptation à l'emploi)
- Former aux mesures transitoires pour les IDE concernées par la réglementation
- Mettre en œuvre la formation préparatoire à la sélection d'entrée à l'école d'IBODE
- Former les IBODE au tutorat

Les formations continues font l'objet d'une fiche pédagogique de présentation synthétique conforme aux exigences de la certification Qualiopi. Ces fiches sont diffusées aux participants des formations et sur le site internet des Ecoles du CHU de Tours via le lien suivant :

<https://www.chu-tours.fr/ecolets-du-chru-de-tours/infirmier-bloc-operatoire-formation-continue/>

5. L'évaluation du projet de formation

Selon Thierry Arduin, Professeur à l'université de Rouen et expert en formation professionnelle : « Évaluer c'est mesurer, c'est-à-dire faire état de quelque chose, de manière quantitative en utilisant des outils de mesure à notre disposition. L'évaluation aboutit alors à des résultats existants en tant que tel » (Arduin, 2017)¹⁰.

S'engager dans une démarche d'évaluation est une nécessité à toutes les étapes d'un projet de formation. Celle-ci permet de mesurer et de réajuster les écarts entre ce qui est pratiqué et ce qui est attendu, d'apporter une réponse adaptée aux différents bénéficiaires de la formation et de s'inscrire dans une approche qualité.

L'évaluation continue en cours de formation permet de réguler le contenu dispensé. En fin de formation, l'évaluation finale du contenu dispensé montre les résultats attendus et ceux qui sont atteints. Trois indicateurs de résultats sont particulièrement suivis :

- Le taux de réussite au DE d'IBODE
- Le taux de satisfaction des étudiants concernant la formation dans son ensemble
- Le taux de rupture du parcours de formation.
- Le taux d'employabilité

Les actions de formation continue sont évaluées par un questionnaire de satisfaction permettant de recueillir les avis des bénéficiaires ainsi que les nouvelles thématiques répondant à leurs besoins de formation. Ces évaluations permettent le réajustement, la réactualisation voire la remise en cause, des sessions de formation continue, et l'évolution du programme des actions de l'année suivante.

L'école d'IBODE du CHU de Tours est intégrée dans la démarche d'amélioration continue engagée par les écoles du CHU de Tours depuis 2019.

En septembre 2024, les Ecoles du CHU de Tours dont l'école d'IBODE ont été renouvelées dans la certification Qualiopi.

¹⁰ Arduin, T. (2017). *Ingénierie de formation: Intégrer les nouveaux modes de formation dans votre pédagogie.* (5^{ème} édition). Dunod.

Conclusion

A travers ce projet de pédagogique sous l'égide d'apprendre ensemble pour travailler ensemble l'équipe de l'école d'IBODE :

Favorise les partages et les échanges entre les étudiants de l'école d'IBODE et des autres structures de formation en santé (écoles, instituts, facultés,...) afin de faciliter leur apprentissage « On apprend toujours par, avec, grâce à, pour, contre, à cause de quelqu'un. Seul on n'apprend pas, on se convainc de ses opinions...Le développement de l'intelligence provient de la capacité de confronter sa pensée à celle d'autrui » (Merieu, 1984)¹¹.

Vise l'acculturation du travailler ensemble afin de s'inscrire dans la volonté politique affichée dans Ma Santé 2022 et la loi Buzyn¹² de décloisonner les filières et former tous les étudiants en santé à travailler ensemble de façon coordonnée autour des mêmes patients dans le sens de l'ambition du Collégium santé.

¹¹ Meirieu, P. (1985). Apprendre en groupe. *Revue française de pédagogie*. https://www.persee.fr/doc/rfp_0556-7807_1985_num_72_1_2368_t1_0094_0000_2

¹² Loi n° 2019-774 du 24 juillet 2019 relative à l'organisation et à la transformation du système de santé.

Textes réglementaires récents relatifs à la formation et à la profession d'IBODE

Légifrance. (2022). Décret n° 2022-732 du 27 avril 2022 relatif aux modalités de délivrance du diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire et à l'attribution du grade de master.

Légifrance. (2022). Arrêté du 27 avril 2022 relatif à la formation conduisant au diplôme d'état d'infirmier de bloc opératoire.

Légifrance. (2015). Décret n°2015-74 du 27 janvier 2015 relatif aux actes infirmiers relevant de la compétence exclusive des infirmiers de bloc opératoire

Légifrance. (2011). Décret n° 2011-2114 du 30 décembre 2011 relatif au développement professionnel continu des professionnels de santé paramédicaux.

Légifrance. (2021). Arrêté du 10 juin 2021 portant dispositions relatives aux autorisations des instituts et écoles de formation paramédicale et à l'agrément de leur directeur en application des articles R. 4383-2 et R. 4383-4 du code de la santé publique.

Légifrance. (2016). Arrêté du 19 décembre 2016 modifiant l'arrêté du 24 février 2014 relatif aux modalités d'organisation de la validation des acquis de l'expérience pour l'obtention du diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire.

Légifrance. (2016). Arrêté du 24 février 2014 relatif aux modalités d'organisation de la validation des acquis de l'expérience pour l'obtention du diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire.

Légifrance. (2017). cir_42157. NSTRUCTION N° DGOS/RH2/2017/141 du 27 avril 2017 relative au champ d'exercice des infirmiers de bloc opératoire et à la validation des acquis de l'expérience pour l'accès au diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire.

Légifrance. (2014). INSTRUCTION N°DGOS/RH1/2014/369 du 24/12/2014 relative aux stages en formation infirmière.

Légifrance. (2016). INSTRUCTION N° DGOS/RH1/2016/330 du 4 novembre 2016 relative à la formation des tuteurs de stages paramédicaux.

Ministère de la santé et des sports, Direction générale de l'offre de soins. (2004). Répertoire du métier d'infirmier de bloc opératoire de la Fonction Publique Hospitalière.

Annexe 1 : Annexe III du référentiel de formation de l'arrêté du 27 avril 2022

Blocs de compétences	Compétences	Unités d'enseignement (UE)	ECTS	Modalités d'évaluation des unités d'enseignement
Bloc 1 -Prise en soins et mise en œuvre des activités de prévention et de soins en lien avec des actes invasifs à visée diagnostique et/ou thérapeutique	1 - Connaitre et contribuer à mettre en œuvre des modes de prise en soins des personnes adaptés aux situations rencontrées en lien avec des actes invasifs à visée diagnostique et/ou thérapeutique	UE Sciences infirmières et bloc opératoire	5	Travail individuel écrit ou oral d'analyse d'une situation clinique Evaluation écrite ou orale des connaissances Etude de situation avec pratique simulée
	2 - Mettre en œuvre des techniques et des pratiques en per et post opératoire immédiat en prenant en compte les risques	UE Sciences médico-chirurgicales	16	
Bloc 2 - Mise en œuvre des techniques complexes d'assistance chirurgicale au cours d'actes invasifs à visée diagnostique et/ou thérapeutique	3 - Identifier et mettre en œuvre des techniques complexes d'assistance chirurgicale en prenant en compte les risques encourus par la personne	UE Techniques complexes d'assistance chirurgicale	7	Etude de situation avec pratique simulée
Bloc 3 - Organisation et coordination des activités de soins, de la démarche qualité et prévention des risques dans les secteurs opératoires, interventionnels et associés	4- Organiser et coordonner les activités de soins liées au processus péri-opératoire	UE Coordination des activités de soins liées aux processus péri-opératoire, pré, per et post-opératoire	5	Travail écrit ou oral d'analyse d'une situation de programmation opératoire ou de gestion d'une question économique en bloc opératoire
	5 - Conduire une démarche qualité, de gestion et de prévention des risques dans les secteurs opératoires, interventionnels et associés	UE Prévention et gestion des risques	14	Etude de situation
	6 - Mettre en œuvre, contrôler et ajuster la démarche de gestion et prévention du risque infectieux dans les secteurs opératoires, interventionnels et associés			
Bloc 4 - Information et formation des professionnels dans les secteurs interventionnels et secteurs associés	7 - Former et informer les professionnels et les personnes en formation	UE Formation, tutorat et développement des compétences	3	Exposé oral à partir d'un travail de groupe sur la réalisation d'un projet d'encadrement des étudiants en stage
Bloc 5 - Veille professionnelle, travaux de recherche et conduite de démarches d'amélioration des pratiques	8 - Rechercher, traiter et analyser des données professionnelles et scientifiques	UE Recherche	8	Note de recherche Abstract du mémoire Ecrit et soutenance Travail écrit d'analyse d'une situation clinique comportant une question éthique ou de droit,
		UE Langue vivante	4	
		UE Mémoire	6	
	9 - Evaluer et améliorer les pratiques professionnelles au regard des évolutions techniques et réglementaires	UE Analyse de pratique professionnelles	4	
		UE optionnelle	1	Au choix de l'école
		UE stages	47	

Annexe 2 : Les déroulés de formation

2^{ème} Année de formation promotion 2024-2026

Année	2025												2026																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
Mois	Septembre			octobre			Novembre			Décembre			Janvier			Février			Mars			Avril			Mai			Juin			Juillet			Août			Septembre																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																						
Semestre	3ème semestre (21 semaines)												4ème semestre (20 semaines)												Retour employeur +/- rattrapage																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																		
Semaine	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
Lundi =>	8	15	22	29	6	13	20	27	3	10	17	24	1	8	15	22	29	5	12	19	26	2	9	16	23	2	9	16	23	30	6	13	20	27	4	11	18	5	1	8	15	2	7	14	21	28	35	42	49	56	63	70	77	84	91	98	105	112	119	126	133	140	147	154	161	168	175	182	189	196	203	210	217	224	231	238	245	252	259	266	273	280	287	294	301	308	315	322	329	336	343	350	357	364	371	378	385	392	399	406	413	420	427	434	441	448	455	462	469	476	483	490	497	504	511	518	525	532	539	546	553	560	567	574	581	588	595	602	609	616	623	630	637	644	651	658	665	672	679	686	693	699	706	713	720	727	734	741	748	755	762	769	776	783	790	797	804	811	818	825	832	839	846	853	860	867	874	881	888	895	902	909	916	923	930	937	944	951	958	965	972	979	986	993	1000	1007	1014	1021	1028	1035	1042	1049	1056	1063	1070	1077	1084	1091	1098	1105	1112	1119	1126	1133	1140	1147	1154	1161	1168	1175	1182	1189	1196	1203	1210	1217	1224	1231	1238	1245	1252	1259	1266	1273	1280	1287	1294	1301	1308	1315	1322	1329	1336	1343	1350	1357	1364	1371	1378	1385	1392	1399	1406	1413	1420	1427	1434	1441	1448	1455	1462	1469	1476	1483	1490	1497	1504	1511	1518	1525	1532	1539	1546	1553	1560	1567	1574	1581	1588	1595	1602	1609	1616	1623	1630	1637	1644	1651	1658	1665	1672	1679	1686	1693	1699	1706	1713	1720	1727	1734	1741	1748	1755	1762	1769	1776	1783	1790	1797	1804	1811	1818	1825	1832	1839	1846	1853	1860	1867	1874	1881	1888	1895	1902	1909	1916	1923	1930	1937	1944	1951	1958	1965	1972	1979	1986	1993	2000	2007	2014	2021	2028	2035	2042	2049	2056	2063	2070	2077	2084	2091	2098	2105	2112	2119	2126	2133	2140	2147	2154	2161	2168	2175	2182	2189	2196	2203	2210	2217	2224	2231	2238	2245	2252	2259	2266	2273	2280	2287	2294	2301	2308	2315	2322	2329	2336	2343	2350	2357	2364	2371	2378	2385	2392	2399	2406	2413	2420	2427	2434	2441	2448	2455	2462	2469	2476	2483	2490	2497	2504	2511	2518	2525	2532	2539	2546	2553	2560	2567	2574	2581	2588	2595	2602	2609	2616	2623	2630	2637	2644	2651	2658	2665	2672	2679	2686	2693	2699	2706	2713	2720	2727	2734	2741	2748	2755	2762	2769	2776	2783	2790	2797	2804	2811	2818	2825	2832	2839	2846	2853	2860	2867	2874	2881	2888	2895	2902	2909	2916	2923	2930	2937	2944	2951	2958	2965	2972	2979	2986	2993	3000	3007	3014	3021	3028	3035	3042	3049	3056	3063	3070	3077	3084	3091	3098	3105	3112	3119	3126	3133	3140	3147	3154	3161	3168	3175	3182	3189	3196	3203	3210	3217	3224	3231	3238	3245	3252	3259	3266	3273	3280	3287	3294	3301	3308	3315	3322	3329	3336	3343	3350	3357	3364	3371	3378	3385	3392	3399	3406	3413	3420	3427	3434	3441	3448	3455	3462	3469	3476	3483	3490	3497	3504	3511	3518	3525	3532	3539	3546	3553	3560	3567	3574	3581	3588	3595	3602	3609	3616	3623	3630	3637	3644	3651	3658	3665	3672	3679	3686	3693	3699	3706	3713	3720	3727	3734	3741	3748	3755	3762	3769	3776	3783	3790	3797	3804	3811	3818	3825	3832	3839	3846	3853	3860	3867	3874	3881	3888	3895	3902	3909	3916	3923	3930	3937	3944	3951	3958	3965	3972	3979	3986	3993	4000	4007	4014	4021	4028	4035	4042	4049	4056	4063	4070	4077	4084	4091	4098	4105	4112	4119	4126	4133	4140	4147	4154	4161	4168	4175	4182	4189	4196	4203	4210	4217	4224	4231	4238	4245	4252	4259	4266	4273	4280	4287	4294	4301	4308	4315	4322	4329	4336	4343	4350	4357	4364	4371	4378	4385	4392	4399	4406	4413	4420	4427	4434	4441	4448	4455	4462	4469	4476	4483	4490	4497	4504	4511	4518	4525	4532	4539	4546	4553	4560	4567	4574	4581	4588	4595	4602	4609	4616	4623	4630	4637	4644	4651	4658	4665	4672	4679	4686	4693	4699	4706	4713	4720	4727	4734	4741	4748	4755	4762	4769	4776	4783	4790	4797	4804	4811	4818	4825	4832	4839	4846	4853	4860	4867	4874	4881	4888	4895	4902	4909	4916	4923	4930	4937	4944	4951	4958	4965	4972	4979	4986	4993	5000	5007	5014	5021	5028	5035	5042	5049	5056	5063	5070	5077	5084	5091	5098	5105	5112	5119	5126	5133	5140	5147	5154	5161	5168	5175	5182	5189	5196	5203	5210	5217	5224	5231	5238	5245	5252	5259	5266	5273	5280	5287	5294	5301	5308	5315	5322	5329	5336	5343	5350	5357	5364	5371	5378	5385	5392	5399	5406	5413	5420	5427	5434	5441	5448	5455	5462	5469	5476	5483	5490	5497	5504	5511	5518	5525	5532	5539	5546	5553	5560	5567	5574	5581	5588	5595	5602	5609	5616	5623	5630	5637	5644	5651	5658	5665	5672	5679	5686	5693	5699	5706	5713	5720	5727	5734	5741	5748	5755	5762	5769	5776	5783	5790	5797	5804	5811	5818	5825	5832	5839	5846	5853	5860	5867	5874	5881	5888	5895	5902	5909	5916	5923	5930	5937	5944	5951	5958	5965	5972	5979	5986	5993	6000	6007	6014	6021	6028	6035	6042	6049	6056	6063	6070	6077	6084	6091	6098	6105	6112	6119	6126	6133	6140	6147	6154	6161	6168	6175	6182	6189	6196	6203	6210	6217	6224	6231	6238	6245	6252	6259	6266	6273	6280	6287	6294	6301	6308	6315	6322	6329	6336	6343	6350	6357	6364	6371	6378	6385	6392	6399	6406	6413	6420	6427	6434	6441	6448	6455	6462	6469	6476	6483	6490	6497	6504	6511	6518	6525	6532	6539	6546	6553	6560	6567	6574	6581	6588	6595	6602	6609	6616	6623	6630	6637	6644	6651	6658	6665	6672	6679	6686	6693	6699	6706	6713	6720	6727	6734	6741	6748	6755	6762	6769	6776	6783	6790	6797	6804	6811	6818	6825	6832	6839	6846	6853	6860	6867	6874	6881	6888	6895	6902	6909	6916	6923	6930	6937	6944	6951	6958	6965	6972	6979	6986	6993	7000	7007	7014	7021	7028	7035	7042	7049	7056	7063	7070	7077	7084	7091	7098	7105	7112	7119	7126	7133	7140	7147	7154	7161	7168	7175	7182	7189	7196	7203	7210	7217	7224	7231	7238	7245	7252	7259	7266	7273	7280	7287	7294	7301	7308	7315	7322	7329	7336	7343	7350	7357	7364	7371	7378	7385	7392	7399	7406	7413	7420	7427	7434	7441	7448	7455	7462	7469	7476	7483	7490	7497	7504	7511	7518	7525	7532	7539	7546	7553	7560	7567	7574	7581	7588	7595	7602	7609	7616	7623	7630	7637	7644	7651	7658	7665	7672	7679	7686	7693	7699	7706	7713	7720	7727	7734	7741	7748	7755	7762	7769	7776	7783	7790	7797	7804	7811	7818	7825	7832	7839	7846	7853	7860	7867	7874	7881	7888	7895	7902	7909	7916	7923	7930	7937	7944	7951	7958	7965	7972	7979	7986	7993	8000	8007	8014	8021	8028	8035	8042	8049	8056	8063</

Annexe 2 : Les déroulés de formation

1^{ère} Année de formation promotion 2025-2027

Annexe 3 : Les 9 engagements pour la qualité de vie des stagiaires paramédicaux

LES 9 ENGAGEMENTS POUR LA QUALITÉ DE VIE DES STAGIAIRES PARAMÉDICAUX

La présente charte s'applique à toute personne en formation clinique, que cette formation soit initiale ou continue, dès lors que cette personne exerce dans l'établissement ou la structure pendant un stage et quelle qu'en soit la durée. La charte intégrale est disponible sur les sites de la FHF et de la FNESI.

1 L'ACCUEIL DU STAGIAIRE

- Un livret d'accueil est adressé au stagiaire en amont de son arrivée sur le lieu de stage.
- Un temps d'accueil dédié est prévu par la structure de stage.

2 L'INTÉGRATION DU STAGIAIRE

- L'intégration commence par l'appréhension de l'organisation, elle s'organise au niveau institutionnel et au niveau de la proximité par le maître de stage ou le tuteur.

3 LES CONDITIONS DE TRAVAIL, DE SANTÉ AU TRAVAIL ET DE SÉCURITÉ POUR LE STAGIAIRE

- Pour chaque stagiaire, le lieu de stage s'engage à fournir :

- Un **espace décent** pour se changer et d'un espace individuel et sécurisé pour entreposer ses effets personnels.
- Des **conditions de restauration** nécessaires à une réelle pause journalière.
- Des moyens lui permettant d'accéder au lieu de stage.
- Un **accès individuel aux logiciels** utilisés par les équipes de soins, afin notamment de faciliter la traçabilité des soins réalisés dans le respect des procédures informatiques et règles relatives au dossier de soins informatisé.
- Un **espace de travail** adapté permettant l'accès aux documents nécessaires à la prise en charge des usagers.
- Lorsque cela est possible, un **accès au parking** de l'établissement dans les mêmes conditions que les professionnels.
- Un **dispositif de protection du travailleur isolé** s'il est prévu que chaque professionnel en porte un.

4 LA FORMATION REÇUE PENDANT LE STAGE

- Le stagiaire doit avoir la possibilité de recourir à un encadrant de sa spécialité le cas échéant, désigné au préalable pendant la totalité du stage.
- Au plus tard le 1^{er} jour du stage, les objectifs d'apprentissage formulés par le stagiaire et son institut de formation sont présentés à la structure d'accueil.
- L'encadrant organise le stage afin de répondre aux objectifs d'apprentissage et de compétences attendues.

5 LA GESTION DU TEMPS DE STAGE

- L'encadrant et le stagiaire s'accordent sur le parcours du stage, en début de stage.
- Au cours du stage, l'encadrant veille à consacrer du temps dédié au stagiaire pour répondre à toutes questions ou besoins d'approfondir un point.

6 L'IMPLICATION DU STAGIAIRE

- L'établissement met en œuvre une organisation qui permet l'implication des stagiaires dans leurs temps d'apprentissage.
- Le stagiaire assume sa place d'acteur dans sa formation sur le lieu de stage.

7 LES CONDITIONS POUR L'ÉVALUATION

- Un temps dédié est identifié, au début du stage, pour les évaluations de mi et fin de stage.
- Le stagiaire doit être présent lors de son évaluation, il doit pouvoir s'exprimer.
- La structure de stage fait également l'objet d'une évaluation de satisfaction par le stagiaire.

8 LA PARTICIPATION À LA VIE INSTITUTIONNELLE

- Le stagiaire a accès, s'il le souhaite, aux ordres du jour et PV des instances représentatives du personnel et assiste aux réunions pluridisciplinaires de la structure de stage.

9 L'APPLICATION DE LA CHARTE

- La présente charte est largement diffusée par tous les moyens à tous les lieux de formation et tous les lieux de stage.
- Elle est une référence de la qualité du stage.

